

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Huitième session

Genève, 30 novembre – 4 décembre 2020

PROPOSITION RELATIVE A LA REVISION DE LA NORME ST.27 DE L'OMPI

Document établi par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique

RAPPEL

1. À sa cinquième session, tenue en 2017, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP d'élaborer, conjointement avec l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique, les composantes du schéma XML sur la base de la norme ST.27 de l'OMPI afin de faciliter l'échange de données sur la situation juridique des brevets. Le Bureau international est le responsable de l'équipe d'experts. (Voir les paragraphes 50 et 53 du document CWS/5/22.)
2. Ces travaux relèvent de la tâche n° 47, dont la description est la suivante : "Élaborer des propositions concernant la révision des normes ST.27 et ST.87 de l'OMPI, selon que de besoin; élaborer une proposition de document d'orientation pour les données sur la situation juridique des dessins et modèles industriels; élaborer une recommandation relative à l'échange de données sur la situation juridique des marques par les offices de propriété industrielle; et soutenir l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP dans l'élaboration des composantes du schéma XML concernant les données relatives à la situation juridique" (voir le paragraphe 114 du document CWS/7/29).

PROPOSITION DE REVISION DE LA NORME ST.27 DE L'OMPI

3. Durant les travaux sur les composantes du schéma XML concernant les données relatives à la situation juridique des brevets, l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP a constaté que des informations additionnelles devaient être stockées dans les champs de données supplémentaires de la norme ST.27. Après délibérations, l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique recommande de réviser l'annexe II de la norme ST.27 afin de mieux

tenir compte de ces nouvelles informations et d'assurer la conformité avec les composantes XML correspondantes de la norme ST.96, intégrées dans la nouvelle version 4.0. Les propositions de modification de l'annexe II de la norme ST.27 sont décrites dans l'annexe du présent document.

4. Les types de données supplémentaires additionnelles indiqués ci-après sont proposés pour la révision de l'annexe II de la norme ST.27. En ce qui concerne les champs de données supplémentaires existants, toutes les données supplémentaires sont facultatives. Chaque office de propriété intellectuelle peut choisir les données supplémentaires, le cas échéant, qu'il fournit. Les nouveaux éléments de données sont les suivants :

- une date pour un événement antérieur qui est lié à l'événement enregistré;
- une citation relative à une règle, un règlement, un statut, une disposition légale ou tout autre fondement d'une décision;
- une raison pour laquelle la demande ou le droit de propriété intellectuelle n'est pas en vigueur (par exemple, retrait, abandon, extinction);
- un indicateur de droits d'usage antérieur qui sont ou peuvent être attachés à la demande ou au droit de propriété intellectuelle, si l'office de propriété intellectuelle a accès à ces données;
- des données sur la publication, les documents de priorité ou d'autres documents connexes;
- des données sur une procédure d'examen qui a été menée (par exemple, la date d'opposition, la langue, le numéro de référence);
- des données associées à la demande : titre de l'invention, données relatives à la priorité, données de classement;
- des données relatives à l'inventeur (par exemple, nom, lieu, employeur);
- des données sur les transferts de propriété, telles que le numéro d'enregistrement de la cession;
- des données relatives aux licences étendues, y compris les dates de début et de fin; et
- des précisions sur le paiements des taxes, tels que l'année du paiement et le statut du paiement (par exemple terminé, en cours de traitement, non commencé).

5. La norme ST.27 fournit uniquement une indication générale des types d'informations stockées en tant que données supplémentaires. Des données complètes sur les informations pouvant être stockées figurent dans les composantes du schéma XML de la norme ST.96, version 4.0, publiée sur le site Web de l'OMPI.

6. En outre, plusieurs améliorations ont été apportées aux éléments de données supplémentaires existants :

- les éléments de données communs à toutes les catégories sont énumérés dans une cellule séparée au début du tableau, plutôt que d'être répétés pour chaque catégorie;
- les informations sur les noms ou les coordonnées ont été généralisées et combinées. Par exemple, Nom des déposants est devenu Données relatives aux déposants, Nom du preneur de licence et Code de pays du preneur de licence est devenu Données relatives aux preneurs de licence, etc.;
- l'indicateur d'annulation ou de révocation a été renommé Date de début de l'effet juridique; et
- Les colonnes Titre et Description ont été fusionnées, le tableau résultant étant plus facile à lire et occupant 33% de pages en moins qu'auparavant.

7. Le corps du texte de la norme ST.27 sera modifié comme suit pour refléter ces changements :

“49. Les données supplémentaires minimales relatives aux événements par catégorie sont indiquées à l’annexe II. Il existe deux groupes de données : les données de la première ligne du tableau sont des données supplémentaires communes qu’un office peut communiquer pour tout événement national, régional ou international indépendamment de la catégorie dont il relève; les données figurant sur la ligne d’une catégorie sont propres à cette catégorie.”

PROGRAMME DE TRAVAIL

8. Si le CWS approuve les propositions de modification de l’annexe II de la norme ST.27 de l’OMPI, l’équipe d’experts suggère de réviser l’annexe II de la norme ST.87 et l’annexe II de la nouvelle norme sur la situation juridique des marques (voir le document CWS/8/8) en collaboration avec l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP à des fins de cohérence.

9. *Le CWS est invité*

a) *à prendre note du contenu du présent document,*

b) *à examiner et à approuver la proposition de révision de la “Norme ST.27 de l’OMPI : Échange de données sur la situation juridique des brevets”, expliquée aux paragraphes 3 à 7 et reproduite dans l’annexe du présent document, et*

c) *à examiner et à approuver la suggestion formulée par l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique, présentée au paragraphe 8 ci-dessus.*

[L’annexe suit]

ANNEXE II

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS

Proposition de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique pour examen à la huitième session du CWS

1. Chaque code de situation peut être accompagné de données supplémentaires concernant les événements. Il existe des données supplémentaires propres aux événements relevant d'une catégorie particulière et des données supplémentaires communes à tous les événements. Les données supplémentaires communes comprennent 1) le pays ou la région où l'événement produit ses effets, 2) le numéro de publication du bulletin, 3) les commentaires (texte libre), 4) la date d'un événement antérieur pertinent et 5) une règle pertinente. L'élément "pays ou région où l'événement produit ses effets" est particulièrement indiqué pour les offices régionaux où l'effet d'un événement, tel que la suspension pour cause de non-paiement des taxes de renouvellement, produit ses effets uniquement dans certains des pays où le droit de propriété industrielle est actif. Le "numéro du bulletin" correspond au volume du bulletin national ou régional où les données relatives à l'événement sont publiées. Les offices de propriété industrielle pourront fournir des données connexes supplémentaires non prévues ici dans la rubrique "commentaires". La "date d'un événement antérieur pertinent" désigne la date d'un événement antérieur pertinent pour l'événement actuel, telle la date de début d'un délai de paiement d'une taxe qui a expiré. La "règle pertinente" désigne une règle, une réglementation, une loi ou un autre principe spécifique à un office qui a été appliqué pour obtenir le résultat associé à l'événement.

2. Le tableau ci-après présente les champs de données supplémentaires qui peuvent être utilisés pour les différentes catégories. La première ligne présente les éléments communs pouvant être utilisés dans n'importe quelle catégorie, et les lignes suivantes présentent les éléments de données propres à chaque catégorie. Notez que les éléments de données supplémentaires mentionnés dans la présente norme sont des descriptions générales des types de données qui peuvent être fournis. Les formats particuliers et les valeurs autorisées pour les données supplémentaires sont définis dans les normes de représentation des données, telles que la norme ST.96 de l'OMPI relative à l'utilisation du XML (eXtensible Markup Language).

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
s. o.	Toutes les catégories Présente les éléments de données communs qui peuvent être utilisés dans toutes les catégories.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pays ou région où l'événement produit ses effets 2. Numéro du bulletin 3. Commentaires (texte libre) 4. Date d'un événement antérieur pertinent 5. Règle pertinente ((p. ex., numéro de la règle)
A	Dépôt de la demande Cette catégorie désigne un groupe d'événements en rapport avec le dépôt de divers types de demandes de droit de propriété industrielle. Elle englobe par exemple la réception par un office de propriété industrielle national ou régional d'une demande d'octroi d'un droit de propriété industrielle accompagnée de tout document supplémentaire et des taxes nécessaires pour l'obtention d'une date de dépôt en vertu de la législation nationale, ou de la législation ou de la convention régionale ou du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), selon le cas. Parmi les types de demandes couverts figurent les brevets d'invention, les modèles d'utilité, les certificats complémentaires de protection, les brevets de plante, les brevets de dessin ou modèle, les certificats d'auteur d'invention, les certificats d'utilité et les brevets d'addition. Cette catégorie comprend également des événements relatifs au dépôt d'une demande provisoire, d'une demande divisionnaire, d'une demande de continuation ou de continuation-in-part ou d'une demande de transformation. Elle couvre également l'entrée d'une demande internationale dans la phase nationale ou régionale.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pays ou région où l'événement produit ses effets 2. Numéro du bulletin 1. Titre de l'invention 2. Commentaires (texte libre) - Identification de document connexe (p. ex., identificateur du document parent) 3. Date de priorité 4. Date du dépôt de données relatives au dépôt de la demande internationale ou régionale 5. Date du dépôt régional 6. Nom des déposants 5. Données relatives aux déposants (p. ex., nom, coordonnées) 6. Demandes divisées

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
B	<p>Suspension de la demande</p> <p>Cette catégorie regroupe des événements liés à la suspension de l'instruction d'une demande de tout type couvert par la catégorie A. Elle englobe par exemple une demande volontairement retirée par le déposant, qui est réputée avoir été retirée, avoir été abandonnée ou avoir expiré ou qui a été rejetée par l'office de propriété industrielle. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer une demande du stade du dépôt, de l'examen ou de la contestation avant la délivrance au stade de l'extinction probable ou définitive.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p><u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. <u>Motif de non-entrée en vigueur</u></p>
C	<p>Réactivation de la demande</p> <p>Cette catégorie regroupe des événements liés à la réactivation, au rétablissement ou à la restauration de toute demande couverte par la catégorie A après qu'il a été mis fin à son instruction. Elle comprend par exemple les demandes réactivées à la suite d'une demande de réactivation après paiement d'une taxe en suspens, d'une réponse à une action en suspens ou à une décision ayant abouti à la suspension de l'instruction, ou d'un recours. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer une demande du stade de l'extinction probable ou définitive au stade du dépôt, de l'examen ou de la contestation avant la délivrance.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p>3. <u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. <u>Date de suspension</u></p> <p>2. <u>Motif de non-entrée en vigueur</u></p> <p>3. <u>Indicateur de droits d'usage antérieur</u></p>
D	<p>Recherche et examen</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la procédure d'examen et à la recherche sur l'état de la technique en ce qui concerne toute demande couverte par la catégorie A. Elle englobe par exemple l'examen quant à la forme ou l'examen quant au fond. Elle comprend également les demandes de recherche sur l'état de la technique et la déclaration selon laquelle l'office a l'intention d'octroyer un droit de propriété industrielle. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer une demande du stade du dépôt ou de la contestation avant la délivrance au stade de l'examen.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p>3. <u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. <u>Catégorie <u>origine</u> de <u>la</u> recherche (p. ex., première invention, recherche additionnelle due à un changement de la portée des revendications)</u></p> <p>2. <u>Demandeur de la recherche (p. ex., déposant, tiers, ou office de manière indépendante)</u></p> <p>3. <u>Demandeur de l'examen (p. ex., déposant, tiers, ou office de manière indépendante)</u></p> <p>4. <u>Données relatives à la publication</u></p> <p>5. <u>Données relatives à la priorité</u></p> <p>6. <u>Données relatives aux documents connexes (p. ex., données relatives au dépôt régional, données relatives au dépôt international)</u></p> <p>7. <u>Données relatives aux déposants</u></p>

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
E	<p>Demande de réexamen avant la délivrance</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la demande d'un réexamen avant la délivrance en ce qui concerne toute demande couverte par la catégorie A. Elle englobe par exemple les demandes d'opposition, de réexamen ou de limitation avant la délivrance. Elle comprend également les cas où ces demandes ont été déclarées irrecevables, ont été rejetées ou ont été retirées. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer une demande du stade de l'examen ou de l'extinction probable ou définitive au stade de la contestation avant la délivrance.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p>3. <u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. Données concernant le tribunal (p. ex., nom du tribunal, organe de l'office)</p> <p>2. Nom de la ou des parties</p> <p>3. <u>Données relatives au(x) mandataire(s) (p. ex., nom(s) et coordonnées) Nom et coordonnées du ou des mandataires</u></p> <p>4. <u>Données relatives à la procédure de réexamen (p. ex., date, référence, langue de l'opposition)</u></p> <p>5. <u>Indicateur de droits d'usage antérieur</u></p>
F	<p>Octroi du droit de propriété industrielle</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements qui se rapportent à la date d'effet de l'octroi d'un droit de propriété industrielle ou de l'inscription d'un droit de propriété industrielle au registre de l'office. Il peut s'agir par exemple de l'octroi d'un droit de propriété industrielle à la suite d'un examen, d'un recours, d'un réexamen avant la délivrance ou de l'irrecevabilité, du rejet ou du retrait d'une demande d'examen avant la délivrance. Parmi les types de droit de propriété industrielle couverts figurent les brevets d'invention, les modèles d'utilité, les certificats complémentaires de protection, ainsi que tout autre droit de propriété industrielle résultant des types de demandes couverts par la catégorie A. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer une demande du stade de l'examen ou de la contestation avant la délivrance au stade de la délivrance.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p>3. <u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. <u>Titre de l'invention</u></p> <p>2. Nom du titulaire inscrit</p> <p>3. <u>Renvoi à une décision de réexamen avant la délivrance (p. ex., ordonnance du tribunal à l'issue d'un réexamen avant la délivrance)</u></p> <p>4. <u>Données relatives à la priorité</u></p> <p>5. <u>Données relatives au PCT</u></p> <p>6. <u>Données relatives à l'inventeur</u></p> <p>7. <u>Données de classement</u></p>
G	<p>Protection complémentaire</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la protection d'un objet de propriété industrielle au-delà de la durée de validité du droit, en ce qui concerne tout type de droit de propriété industrielle couvert par la catégorie F. Elle englobe par exemple les demandes d'adaptation de la durée du brevet, de prolongation de la validité du brevet ou d'extension d'un certificat complémentaire de protection (CCP) et comprend également les événements connexes qui se produisent à la suite de ces demandes. Les événements relevant de cette catégorie se produisent au stade de la délivrance.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p>3. <u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. Date d'expiration de l'extension (p. ex., date de l'adaptation ou de la prolongation de la durée du brevet ou de l'extension du CCP)</p> <p>2. Principe actif (nom générique et marque)</p> <p>3. Indication médicale (état pathologique)</p>

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
H	<p>Suspension du droit de propriété industrielle</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la suspension d'un droit de propriété industrielle en ce qui concerne tout type de droit de propriété industrielle couvert par la catégorie F. Elle englobe par exemple la suspension d'un droit de propriété industrielle à la suite d'un réexamen, d'un recours, d'un refus de rétablissement du droit, d'une déchéance ou d'une expiration. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer un droit de propriété industrielle du stade de la délivrance ou de la contestation après la délivrance au stade de l'extinction probable ou définitive.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>4. Indicateur d'annulation ou de révocation</p> <p>1. <u>Date de début de l'effet juridique</u></p> <p>2. Catégorie d'autorité décisionnaire (p. ex., tribunal national, office de propriété industrielle)</p> <p>3. <u>Motif de non-entrée en vigueur</u></p>
K	<p>Réactivation du droit de propriété industrielle</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la réactivation, au rétablissement ou à la restauration d'un droit de propriété industrielle après sa suspension, en ce qui concerne tout type de droit de propriété industrielle couvert par la catégorie F. Elle comprend par exemple la demande de réactivation et la décision de réactiver un droit de propriété industrielle, y compris à l'issue d'un recours. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer un droit de propriété industrielle du stade de l'extinction probable ou définitive au stade de la délivrance ou de la contestation après la délivrance.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Catégorie de motif de rétablissement (p. ex., suite au paiement d'une taxe)</p> <p>2. Date de cessation</p> <p>3. Date d'expiration</p>
L	<p>Demande de réexamen du droit de propriété industrielle</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à une demande de réexamen d'un droit de propriété industrielle après sa délivrance, en ce qui concerne tout type de droit de propriété industrielle couvert par la catégorie F. Elle englobe par exemple les demandes d'opposition après la délivrance, de nouvel examen, de limitation, de redélivrance, de renonciation ou d'invalidation. Elle comprend également les cas où une telle demande a été déclarée irrecevable, a été rejetée ou a été retirée. Les événements relevant de cette catégorie peuvent faire passer un droit de propriété industrielle du stade de la délivrance ou de l'extinction probable ou définitive au stade de la contestation après la délivrance.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Nom des parties</p> <p>2. <u>Données relatives au(x) mandataire(s) (p. ex., nom(s) et coordonnées)</u> Nom et coordonnées du ou des mandataires</p> <p>3. <u>Données relatives à la procédure de réexamen (p. ex., date, référence, langue de l'opposition)</u></p>
M	<p>Maintien du droit de propriété industrielle</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés au maintien dans son intégralité ou sous une forme modifiée d'un droit de propriété industrielle octroyé, en ce qui concerne tout type de droit de propriété industrielle couvert par la catégorie F. Elle englobe par exemple un droit de propriété industrielle maintenu dans son intégralité ou sous une forme modifiée à la suite d'un renouvellement total ou partiel, d'un recours, d'un réexamen ou de l'irrecevabilité, du rejet ou du retrait d'une demande de réexamen d'un droit de propriété industrielle. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir dans le stade de la délivrance ou faire passer un droit de propriété industrielle du stade de la contestation après la délivrance au stade de la délivrance.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Données relatives au réexamen du droit de propriété industrielle (p. ex., informations sur la décision de justice)</p> <p>2. Catégorie d'autorité décisionnaire (p. ex., tribunal national, office de propriété industrielle)</p>

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
N	<p>Extinction définitive</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à l'extinction définitive d'une demande de tout type couvert par la catégorie A ou d'un droit de propriété industrielle de tout type couvert par la catégorie F. Elle englobe par exemple une demande ou un droit de propriété industrielle auquel il a été mis fin de manière définitive par l'office de propriété industrielle ou un tribunal. Tous les offices de propriété industrielle ne prévoient pas les événements relevant de cette catégorie.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>1. Commentaires (texte libre); Motif de non-entrée en vigueur</p>
P	<p>Modification de document</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la modification d'une demande, d'un titre de propriété industrielle ou d'un autre document hormis les modifications survenant dans le cadre d'un réexamen avant la délivrance ou du réexamen du droit de propriété industrielle. Elle englobe par exemple les modifications et corrections apportées aux demandes et aux titres de propriété industrielle. Les documents peuvent concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Identification de la publication</p> <p>2. Catégorie de partie de document modifiée (p. ex., données bibliographiques, revendication de priorité, mémoire, revendications, dessins)</p> <p>3. Catégorie de modification (p. ex., modification ou correction)</p> <p>4. Contenu précédemment publié (de manière indue)</p> <p>5. Nouveau contenu (corrigé)</p>
Q	<p>Publication de document</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la publication de documents par l'office de propriété industrielle. Elle englobe par exemple la publication d'une demande, d'un titre de propriété industrielle ou de données bibliographiques par l'office. Les documents peuvent concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Catégorie de document de brevet (code de type ST.16)</p> <p>2. Identification de la publication</p>

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
R	<p>Modification des données relatives aux parties</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à l'inscription par l'office de propriété industrielle de modifications apportées aux données concernant les parties. Elle englobe par exemple l'inscription par l'office de modifications apportées aux données relatives à une partie concernée par la demande ou le droit de propriété industrielle, telle que le déposant, le titulaire, l'inventeur ou le mandataire. Elle comprend également les événements liés à l'inscription de changements de coordonnées. Les modifications apportées aux données peuvent concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<p>1. <u>Pays ou région où l'événement produit ses effets</u></p> <p>2. <u>Numéro du bulletin</u></p> <p>3. <u>Commentaires (texte libre)</u></p> <p>1. Catégorie de modification des données relatives aux parties (p. ex., changement dans la personne ou les coordonnées du titulaire, de l'inventeur ou du mandataire)</p> <p>2. <u>Nom/coordonnées de la partie précédente</u></p> <p>3. <u>Code de pays de la partie précédente</u></p> <p>4. <u>Nom/coordonnées de la nouvelle partie</u></p> <p>5. <u>Code de pays de la nouvelle partie</u></p> <p>2. <u>Données relatives à la partie précédente (p. ex. nom, coordonnées, code de pays)</u> <u>Données relatives à la nouvelle partie (p. ex. nom, coordonnées, code de pays)</u></p> <p>3. <u>Données relatives au transfert de titularité (y compris numéro du document de cession)</u></p> <p>4. <u>Numéro du document de cession (p. ex., numéro associé à la cession du droit de propriété industrielle)</u></p> <p>5. <u>Date du transfert de titularité</u></p> <p>4. Détails de la procédure judiciaire (le cas échéant)</p>

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
S	<p>Licences et questions connexes</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à l'inscription par l'office de propriété industrielle d'informations relatives aux licences et aux modifications apportées à ces inscriptions. Elle englobe par exemple l'inscription par l'office de la propriété industrielle du fait qu'une licence, un nantissement ou une sûreté réelle a été conclu, modifié, annulé ou cédé. Les informations relatives aux licences peuvent concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pays ou région où l'événement produit ses effets 2. Numéro du bulletin 3. Commentaires (texte libre) 4. Numéro d'enregistrement de licence <ol style="list-style-type: none"> 1. Données relatives à la licence (p. ex. numéro d'enregistrement, type d'enregistrement, statut, dates de début et de fin) 2. Catégorie d'enregistrement de licence (p. ex., inscription initiale, modification, radiation) 3. Statut de la licence (p. ex., active, inactive, résiliée) 4. Date de début de la licence 5. Durée/date de fin de la licence 2. Données relatives aux Nom du ou des donneurs de licence (p. ex. nom, coordonnées, code de pays) 6. Code de pays du donneur de licence (EA) 3. Données relatives aux Nom du ou des preneurs de licence (p. ex. nom, coordonnées, code de pays) 4. Code de pays du preneur de licence (EA) <p>Catégorie de modification des données relatives à la licence (clauses qui ont été modifiées)</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Territoire sur lequel la licence est valable 6. Détails de procédure judiciaire (le cas échéant)
T	<p>Adaptation de procédure administrative</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à l'adaptation d'une procédure administrative conduite par l'office de propriété industrielle. Elle englobe par exemple l'octroi d'une prorogation d'un délai ou la poursuite d'une procédure. Elle comprend également la suspension ou l'interruption d'une procédure administrative, ou la reprise d'une procédure administrative suspendue ou interrompue. L'adaptation peut concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pays ou région où l'événement produit ses effets 2. Numéro du bulletin 3. Commentaires (texte libre) <ol style="list-style-type: none"> 1. Catégorie d'adaptation (p. ex., prorogation de délai, suspension, reprise, interruption, retard dans les services de communication, prorogation de droit, perturbation du travail de l'office, irrégularité de l'office) 2. Motif de l'adaptation (p. ex., catastrophe naturelle, retard de l'office, retard de la justice, retard imputable au déposant ou au titulaire) 3. Dates de début et de fin (date à laquelle l'adaptation commence et date à laquelle elle se termine) 4. Indicateurs de droits d'usage antérieur

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
U	<p>Paiement</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés au paiement de taxes. Elle englobe par exemple le paiement d'une taxe de renouvellement, de maintien en vigueur ou de désignation. Le paiement peut concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Catégorie de taxe (p. ex., taxe d'enregistrement, taxe de maintien en vigueur, taxe de renouvellement, taxe de désignation)</p> <p>2. Date couverte (c'est-à-dire la date jusqu'à laquelle les taxes ont été payées et aucune taxe de renouvellement ne sera due)</p> <p>3. Date d'échéance de la prochaine taxe (date à laquelle la prochaine taxe devient exigible)</p> <p>4. Année de paiement de la taxe</p> <p>2. Données relatives au paiement (p. ex. statut du paiement, année du paiement de la taxe)</p> <p>3. Données relatives au renouvellement (p. ex., longueur du renouvellement, date du prochain paiement de la taxe)</p>
V	<p>Recours</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à un recours contre une décision prise au cours du traitement d'un droit de propriété industrielle. Elle englobe par exemple une demande présentée par le déposant, le titulaire ou un tiers en vue d'introduire un recours administratif ou judiciaire contre toute décision prise au cours du traitement d'un droit de propriété industrielle et le résultat d'un tel recours sur la procédure. Le résultat du recours quant au fond peut être relié à un événement relevant d'une autre catégorie, par exemple demande suspendue, demande réactivée, droit de propriété industrielle octroyé, droit de propriété industrielle suspendu ou droit de propriété industrielle maintenu. Le recours peut concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent se produire à tout stade du traitement.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Organe de recours</p> <p>2. Décision contestée</p> <p>3. Détails de la décision sur le recours</p> <p>4. Citation de la décision</p>
W	<p>Divers</p> <p>Cette catégorie recouvre les événements qui ne peuvent pas être classés dans une autre catégorie. Il est recommandé de l'utiliser en dernier recours pour les cas inhabituels, lorsqu'une interprétation large de la description de toutes les autres catégories ne permettrait pas de décrire correctement l'événement national ou régional considéré (p. ex., événements relevant d'anciens systèmes ou éléments provisoires ou à caractère interne).</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <p>1. Description de l'événement national ou régional</p>

Code de catégorie	Titre et description de la catégorie	Données supplémentaires concernant les événements
Y	<p>Correction et suppression des informations relatives aux événements</p> <p>Cette catégorie regroupe les événements liés à la correction ou à la suppression d'informations erronées précédemment fournies par l'office de propriété industrielle. Elle englobe par exemple la correction du code de situation d'une demande ou d'un droit de propriété industrielle communiqué conformément à la présente norme ou la correction ou la suppression d'un événement annoncé par erreur dans un bulletin, un registre ou une autre publication. Les informations relatives aux événements peuvent concerner tout type de demande relevant de la catégorie A ou tout type de droit de propriété industrielle relevant de la catégorie F. Les événements relevant de cette catégorie peuvent survenir à tout stade du traitement.</p>	<p>1. Pays ou région où l'événement produit ses effets</p> <p>2. Numéro du bulletin</p> <p>3. Commentaires (texte libre)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification de l'événement (code de situation et date; ou identificateur unique) 2. Contenu précédemment publié de manière indue 3. Nouveau contenu corrigé

[Fin de l'annexe et du document]